Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 10 (1872)

Heft: 48

Artikel: Conseils du père Jean-Louis à son fils

Autor: Jean-Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182016

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PER DE L'ABONNEMENT:

pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; —ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 30 novembre 1872.

Le ciel offrait, mercredi dernier, un spectacle magnifique. Les étoiles filantes se voyaient en si grand nombre, qu'elles sillonnaient le firmament comme une pluie de feu. Quelques-unes laissaient après elles une telle traînée lumineuse, qu'on aurait cru voir retomber à terre de véritables fusées. Quelques renseignements sur ce phénomène astronomique trouveront ici leur place.

Il paraît certain que des anneaux formés de corpuscules, très nombreux, circulent autour du soleil à une distance à peu près égale à la distance de la terre.

Ces corpuscules ne sont pas ordinairement visibles. C'est seulement quand ils viennent à rencontrer la terre que leur existence se manifeste à nous. Tantôt ils ne font que traverser rapidement les couches suprêmes de l'atmosphère, sans s'arrêter dans leur course: ce sont les étoiles filantes. Tantôt, attirés par la masse de notre globe, ils se précipitent à sa surface, où l'on peut en recueillir les débris: ce sont les aérolithes.

Le nombre des étoiles filantes est très variable, suivant les époques de l'année. Les deux périodes les plus remarquables sont celles d'août et de novembre, vers le 10 ou le 12 de chacun de ces mois. Ces dates peuvent cependant subir des variations de quelques jours, car les périodes de maximum et de minimum des étoiles filantes sont encore mal déterminées. — La constellation du Lion est le point de départ des essaims de novembre, et celle de Persée le point rayonnant de ceux du mois d'août.

On conclut de ce qui précède que les étoiles filantes sont des corps lumineux dont le mouvement est indépendant de la rotation de la terre, dès lors, généralement situés en dehors de l'atmosphère; et cette conclusion est corroborée par ce fait que les points rayonnants du Lion et de Persée sont ceux vers lesquels se dirige notre globe dans son mouvement de translation autour du soleil dans les mois de novembre et d'août.

Conseils du père Jean-Louis à son fils.

Vu qu'on ne sait ni qui vit ni qui meurt, et que je me fais vieux, j'ai voulu te laisser par écrit quelques bonnes raisons pour te diriger dans ta conduite. J'espère que ma peine ne sera pas perdue, sans cela je dirais comme à la Côte, mo predji ke na cûra dé bein fère.

Je te conseille de te marier, puisque tu as 30 ans à la St-Martin prochaine; devant hériter d'un joli bien, les bons partis ne te manqueront pas, car, comme disent les filles de Chavornay, kan lé pommé son bein mauré, tsisan san ke sei fauta de lé grulâ. Mais choisis une femme dans une honnête famille, car on dit à Lavaux dé bon pllan pllanta ta vegne, de bouna mare prein la fellhe. Cherche-la sage et laborieuse plutôt que jolie, car disent ceux d'Aigle, biauta sein bonta né ke pura vanitâ... et lors même qu'elle serait laide de visage, pourvu qu'elle soit brave fille, cela ne fera point de tort à tes enfants, car, disait ta tante Judith, pouëtta tsatt'a bi menon. Si tu ne la prenais que pour sa beauté, tu pourrais dire à ceux qui t'en feraient compliment, comme l'on dit à Chateau-d'Œx, lé on bi ozé ké l'agaca; mâ kan on la vei ti lé dzor, l'einnouie; et tu ne tarderais pas à dire avec les Ormonins djamé on ne fa dé meindre patse k'au Mothi (église). Vis en paix avec ta femme et aime-la après les noces comme avant ; si elle te reproche tes fautes, ne t'en fâche point; il vaut mieux se taire que quereller; car, comme disent les vieux, ke repon appon.

Elève tes enfants dans l'obéissance. Si tu leur mets la bride sur le col pour se conduire comme bon leur semblera, ils feront des sottises qui te coûteront cher, et on te dira, comme à Lutry, cor apri ton caion, l'étasse é rotta. Si tu as une nombreuse famille, rappelle-toi ce mot, que mon père a mis au haut de la page blanche de sa Bible, où il a inscrit ses onze enfants: Lo bon Dieu n'einvouie pas lo tsevri, sein lo bosson por le norri.

Sois toujours en bon accord avec tes voisins, rends-leur tous les services que tu pourras, car, disait ta grand'mère, kan tsacon s'aide, nion ne se creive; s'ils font quelque faute, n'en ris pas, car on dirait de toi comme à Moudon, l'é lo raclle ke sé moké de l'écové. Ne précipite rien dans ton ouvrage et tes décisions; en voulant faire trop vite, on ne fait rien de bon, et alors, disait ta défunte mère, cein kon a fé a granta couaita, on s'ein repein à lesi. Ne te vante jamais de ton travail ou de ton profit, pour qu'on ne dise pas de toi comme à Orbe, lei ia mé a ékaure ka vanna; on n'a guère bonne opinion de ces gens qui se louent sans cesse, et on rabat leur caquet en disant d'eux comme dans le gros de Vaud, lé la meindre ruva d'on tser ke

crennolé mé. Ne crains pas de te lever matin et de prendre beaucoup de peine, car, selon les vieux dictons, kan on vau dau pesson sé sau molli, et cé ka fauta dé su que lo tsertse.

Si tu peux augmenter tes fonds de quelque bonne pièce de champ ou de pré, fais-le tout de suite, afin que l'occasion ne t'échappe pas, car disent les enfants de Cossonay, po preindre lo nid, ne faut pas atteindre que lé zozé saian via; mais prends garde de faire de mauvais marchés; surtout n'achète rien dans les lieux trop élevés et battus du vent, car le vieux proverbe est vrai, bragā lé hio, mā teni vo dein lé bâ. Observe la nature du terrain avant de l'acheter, et conforme-toi à cette règle de ceux d'Avenches, einke io crai lo tacouné, laissé lo a kouï lé; inke io crai lo piapau, atžita lo se te pau.

Sans être avare, il faut que tu aies beaucoup d'ordre et d'économie; ne néglige pas les petits profits, car, comme disent les femmes de Montreux, en portant leurs plantons de choux au marché de Vevey, ke mépreise lo pou, lo prau lo foui. Evite de faire de petites pertes, car, comme on dit à la Forclaz, se toté gotté cressan, toté gotté décressan.

S'il t'arrive d'éprouver des revers et des pertes, supporte-les courageusement, sans te laisser abattre par le chagrin; après les mauvaises récoltes viendront les bonnes, car notre pasteur dit des années comme des gens, san bin ti de la mîma mataira; ma ne san pas ti de la mîma manaira. Un malheur n'arrive presque jamais scul, car, comme on dit à La Sarraz, kan lo mo vein, trotze; mais quand le bien vient, il est aussi en compagnie; ce qui va mal aujourd'hui ira mieux demain, car, comme dit ma fileuse Fanchon, la pllodze d'au matin'n'impatze pas la dzorna d'au pèlerin.

Un mauvais garnement vient-il te proposer de quitter l'ouvrage pour aller te divertir, dis-lui, comme mon neveu Isaac, k'a prau besogne a pou lesi. Si tu as pour ami quelqu'un qui a mauvaise langue et mauvais cœur, tu n'en tireras rien de bon, car, disait le meunier du moulin d'Amour, sur la Venoge, on ne pau sailli de la farna bllantze d'on sa dé tserbon. Lorsque le désordre a duré longtemps dans un domaine où n'est pas l'œil du maître, s'il y regarde enfin, c'est trop tard; il faut en faire son deuil, apri la mort lo maidze, dit-on alors à Echallens.

Tâche toujours d'apprendre quelque chose de bon; l'ignorance de ce qu'il faut savoir ne se justifie point, en disant avec ceux du Vully, cé ke ne sa rein ne pau rein déperdre.

Ne flatte pas les autres pour tâcher d'en faire des dupes, de peur qu'ils ne te prennent au même piège, sans que tu aies besoin de dire gratta mé, té gratteri. Pardonne les torts de ton prochain, à l'exemple de ton grand'père; quand on lui jouait de mauvais tours, il disait entre ses dents, k'enka trei fu bon, et cependant il pardonnait le quatrième. C'est lui qui m'a appris que si l'on dit à Oron kokka por kokka, c'est afin d'engager à rendre le bien pour le bien et non le mal pour le mal.

L'important, mon fils! c'est une bonne conscience; celui qui en a une mauvaise est toujours en crainte; puis vient le moment d'en rendre compte; puis le proverbe du franc Vaudois, crouia via et bouna mort ne furant jamais d'accord.

En voilà assez pour le moment; je reprendrai la plume si Dieu me prête vie, et je termine en disant, comme la femme de notre vieux syndic, kan lé bou le prau.

Lovattens, mars 1870.

JEAN-LOUIS.

Dans plusieurs localités des Alpes, l'usage des oraisons funèbres s'est conservé. Quand il s'agit d'un homme du peuple, l'oraison se prononce dans le cimetière même, et c'est souvent le régent du village qui remplit cette fonction. Celui de M... a fait dernièrement un discours où l'on a remarqué un passage assez laconique. Penché sur la fosse, il a dit: Mes frères! de celui que nous venons d'ensevelir, les uns disent du mal, les autres disent du bien: eh bien! croyez-moi; laissons-le-là. Aussitôt il se retourne et sort du cimetière, suivi de tout le convoi, pour se rendre à la maison du défunt, où le repas des funérailles les attendait.

Un professeur bernois s'était attaché, dans plusieurs écrits, à démontrer que les Suisses étaient une colonie grecque; il en cherchait partout des preuves et en trouvait même jusque dans notre patois vaudois, qui compte, en effet, une cinquantaine de mots dérivés du grec. Il disait, par exemple, que nos paysans s'envoyaient aux enfers dans leurs imprécations réciproques; ce qui n'est pas généralement vrai. Voici la cause de sa méprise. Le savant Bernois avait entendu un jour, entre Lausanne et Moudon, deux laboureurs, dont l'un disait à l'autre d'une voix forte: Va lei adé. Il crut que ces deux hommes s'insultaient; le mot adé, qui en grec signisie enfer, irappa ses oreilles, et il le nota dans son carnet. - L'un des paysans avait simplement dit à l'autre : vas-y toujours.

Chacun connaît le prix exorbitant du bétail et la cherté des viandes de boucherie depuis deux ans; et nous doutons qu'on revoie jamais le bétail revenir aux prix où il se vendait au commencement du siècle. On lit dans un journal de 1803: • Nous apprenons de l'Oberland que le commerce du bétail y a pris la même tournure que dans le canton de Fribourg. Dans les dernières foires, on n'a pu tiver que 45 à 50 francs des plus belles vaches, qui se seraient vendues 150 à 175 francs il y a quelques années. Le manque d'argent, de fourrages, de débouchés, et la prodigieuse quantité de bétail, sont les principales causes de ce bas prix. »

Aujourd'hui, les vaches se vendent de cinq à huit cents francs; plusieurs même se sont vendues jusqu'à mille francs.

L'autre jour, un ivrogne se laisse choir de la fenêtre d'une pinte située au 1er étage, et reste pres-